

**SOCIÉTÉ****Les handisportifs pourront s'affilier chez les valides**

Le Parlement de la Fédération sport et à une fédération handisport et à une fédération handisport. La mesure permettra aux sportifs valides et handisportifs de se côtoyer davantage sur les terrains de sport, et de favoriser ainsi l'intégration des personnes moins valides. ■

Le décret de 2006 sur l'organisation du sport en Fédération Wallonie-Bruxelles empêchait en effet à ces handisportifs pareille double affiliation.

Cette modification permettra concrètement à un club sportif affilié à une fédération « valide » qui voudrait ouvrir une section handisport de s'affilier à sa fédération sportive de référence ainsi qu'à une fédération handisport.

De même, un club handisport qui pratique une discipline spécifique pourra s'affilier à la fois à la fédération « valide » qui gère ce